

M - 1659 - 1234 - 4,00F

du 29 janvier au 4 février 1981

# l'humanité rouge

organe  
central du **PCML**

**TEXTILE**

**UNE CRISE  
COUSUE  
DE FIL BLANC**

Voir page 5

## CONTRE LES COUPS BAS DU CNPF

**DEFENDRE  
L'ORGANISATION  
SYNDICALE**



PEYREFITTE, SA LOI ET SES OEUVRES

# REINSERTION SOCIALE DES DETENUS

## «NE SERA-T-IL PAS TENTE DE SE REPLONGER DANS LA DELINQUANCE?»

Entretien avec Ph. Pottier, secrétaire général du SNEPAP

La loi Peyrefitte, prochainement applicable, concrétise les thèses gouvernementales sur la sécurité des Français, prétendument menacés. A ce titre, elle élargit considérablement le champ des infractions, consacre de nombreux chapitres aux conditions de détention. En fait, elle réduit quasiment à néant les possibilités de réinsertion sociale des détenus.

Sur ce chapitre, nous avons désiré connaître le point de vue de Philippe Pottier, secrétaire général du SNEPAP, (Syndicat national d'éducation et de probation de l'administration pénitentiaire) affilié à la FEN, et qui réunit 92% des suffrages aux élections professionnelles.

■ A la lecture de la loi Peyrefitte, un fait saute aux yeux, le peu de cas qu'elle accorde à la réinsertion sociale des détenus, dans la pratique quotidienne de syndicaliste et d'éducateur, peux-tu nous illustrer ce fait?

La loi Peyrefitte accentuera un aspect particulièrement négatif de la détention, aujourd'hui, le mélange des prisonniers dans les maisons d'arrêt; les uns condamnés à de courtes peines et les autres prévenus pour infractions graves. Rien de bon ne peut naître d'une telle situation, quand péle-mêle un détenu condamné à trois mois de prison pour un chapardage dans un supermarché en côtoie un autre qui a écopé de 10 ans et dont c'est le quatrième séjour. Ainsi, à Fleury, dans la cellule voisine de Maupetit, un criminel qui a assassiné une famille, il y a un jeune qui est en prison pour la première fois.

Peu à peu les jeunes délinquants acquièrent ce que j'appellerai «la culture pénitentiaire»: la loi du plus fort, la loi du fric, la hiérarchie entre ceux qui ont commis des délits, des infractions et des crimes.

Peyrefitte, en revenant de son séjour aux Etats-Unis, a parlé élogieusement des prisons de là-bas: on enferme les prisonniers et ils se débrouillent entre eux, c'est la jungle, l'enfer. Les prisons françaises vivent un peu dans ce climat, demain avec la loi Peyrefitte, elles emprunteront encore un peu plus ce profil américain.

Les centres de détention sont surpeuplés, les courtes peines et les prévenus (\*) gisent dans les maisons d'arrêt, les longues peines sont enfermées dans les centrales. C'est pourquoi le budget 81 (\*\*) prévoit la construction de nouveaux centres de détention, des prisons spécifiques pour les courtes peines, tandis que les prévenus resteraient dans les maisons d'arrêt. Un détail qui en dit plus long que des discours sur la conception de la réinsertion sociale: dans ces nouvelles petites prisons de

80 places, le budget ne prévoit pas de postes pour les travailleurs sociaux, éducateurs et assistantes sociales, même pas de local... En revanche, les postes de surveillants, eux, sont prévus pour chaque nouvelle construction de prison!

■ Lorsque Peyrefitte défendit son projet de Code pénal devant les chambres des députés et des sénateurs, il étaya son argumentation pour réduire les réinsertions sociales des détenus par les échecs qu'elles connaissent. Qu'en penses-tu?

Dans la restriction des moyens de réinsertion sociale, il faut distinguer plusieurs points.

D'abord la Garde des Sceaux usa en le détournant d'un argument réel: les per-

missions ou les réductions de peine utilisées comme chantage: «Si tu te tiens à carreaux, tu auras une permission». Il expliqua que les détenus étaient prêts à tout, feindre, dissimuler, pour avoir une permission; obtenue ils se comportaient comme des fauves lâchés de leurs cages. Si ce chantage existe, c'est du fait de l'administration qui utilise les mesures de réinsertion sociale comme instrument de discipline. Les détenus permissionnaires, la très grande majorité des détenus permissionnaires se comportent rarement, loin s'en faut, comme des fauves lâchés. Nous en venons à la deuxième argumentation de Peyrefitte, il parla longuement des échecs des permissions et mit l'accent sur les dangers que courraient les Français... Il n'y a que 3% d'échec et encore sont inclus les retards des permissionnaires; le seul pourcentage à prendre en considération c'est celui des infractions graves, or il ne s'élève qu'à 0,003%. Il est impossible de faire moins, mais selon les possibilités prioritaires qu'on se donne, on tente le coup ou pas.

Par contre, il n'a dit mot sur l'effet bénéfique des permissions, de la préparation

d'une libération conditionnelle. Prenons deux exemples. Un détenu est condamné à 4 ou 5 ans de prison, il obtient une permission, il prépare sa conditionnelle, il peut se mettre en contact avec des employeurs, il renoue avec sa famille, ses amis, lorsqu'il franchira les portes de la prison, le processus de sa réinsertion sociale sera déjà bien entamée.

Tandis que celui condamné à 4 ou 5 ans et qui n'obtient ni permission et ne voit pas poindre une conditionnelle, sans avoir renoué avec sa famille, sans trace d'emploi, ne sera-t-il pas tenté de se replonger dans la délinquance?

En outre, la réinsertion sociale dans le nouveau Code pénal est entièrement livrée à l'appareil administratif pénitentier, le judiciaire n'a plus rien à dire.

Auparavant, une commission examinait, pour les peines de plus de trois ans d'emprisonnement, les permissions, les conditionnelles; elle était présidée par le juge d'application des peines. Son avis faisait autorité, si le ministre de la Justice s'opposait à son jugement, il lui fallait de bonnes raisons. A présent, et le directeur de l'établissement pénitentier et le procureur de la République —dépendant tous deux hiérarchiquement du ministre de la Justice— et le juge d'application des peines doivent être d'accord pour délivrer une permission ou une conditionnelle et ce jusqu'en fin de peine. Cette disposition met de fait le JAP sur la touche. Elle donne des responsabilités à des fonctionnaires, aux directeurs qui dépassent leurs compétences. Supposons qu'un d'entre eux accorde une permission à un détenu et que ce dernier récidive, le directeur se fera bigrement tapé sur les doigts, il en sera d'autant circonspect à l'avenir.

Propos recueillis par Nathalie VILLOTIERS



# CONSEIL CONSTITUTIONNEL LE CONTROLE D'IDENTITE LEGALISE



Notre dernière lueur d'espoir est consummée, la loi Sécurité et liberté sera promulguée le 2 février.

On a attendu de la mobilisation populaire, syndicale, politique; on a attendu de la discussion parlementaire et sénatoriale; on a attendu de l'arrêt du Conseil constitutionnel, «L'Etat policier a finalement émergé» (Syndicat de la Magistrature).

En dernière instance, les députés communistes et socialistes, ainsi que le groupe PS du Sénat ont saisi le Conseil constitutionnel sur des articles du nouveau Code pénal. Ils ont usé du recours qui leur appartient depuis le 29 octobre 74. On pouvait fonder légitimement des espoirs sur la décision du Conseil constitutionnel, bien que sa caractérisation principale ne soit pas une indépendance totale à l'égard du gouvernement. C'est lui, en effet, qui avait censuré la loi du 12 janvier 77 sur la fouille des véhicules, la loi Bonnet du 9 janvier 80 sur la prévention de l'immigration clandestine.

Le Conseil constitutionnel a statué: les contrôles d'identité édictés par la loi Peyrefitte sont en conformité avec la Constitution. Qu'ils légitiment la suspicion à l'égard de tout passant, qu'ils nient le droit constitutionnel de se mouvoir en toute liberté... est conforme à la Constitution.

Le seul point positif de la décision du Conseil constitutionnel est l'annulation du délit d'audience des avocats. Le nouveau Code pénal prévoyait que «tout avocat qui, à l'audience, commet un manquement aux obligations que lui impose son serment peut faire l'objet de poursuites disciplinaires devant le Conseil de l'ordre dont il relève», tout défenseur qui aurait compromis la sérénité des débats aurait pu être mis à l'écart de l'audience pendant deux jours maximum... mais Peyrefitte déposera au mois d'avril un nouveau texte sur le délit d'audience!

N.V.

### D...COMME DANGEREUX

Le 12 juin 1980, Peyrefitte devant l'Assemblée nationale, lors de la discussion du nouveau Code pénal: (...) «Des hommes qui apparemment, sont réinsérés dans la société qui semblent avoir tout pour rassurer, sont quelquefois extrêmement dangereux. Or, une tendance s'est développée depuis une dizaine d'années, qui conduisait à faire passer le pari sur la liberté avant la prudence. Il y avait là quelque chose de beau, de grand, de généreux. Mais aujourd'hui, il faut avoir le courage de reconnaître que cette tendance a conduit à de grands excès et en tirer honnêtement les conséquences. C'est à quoi tend le projet, qui fait en sorte qu'il y ait cohérence entre les décisions d'application des peines, pour les condamnés à moins de trois ans ou par la Chancellerie pour les condamnés de plus de trois ans. Cette cohérence, seule la représentation nationale peut l'introduire, parce que, dans notre démocratie, elle a seule qualité pour interpréter la volonté générale.»

(\*) prévenu: en attente d'un jugement.

(\*\*) dans le budget de la justice pour 1981, les crédits alloués à la chancellerie ont augmentés de 17,23%, la plus grosse partie va à la création de 450 postes de surveillants, dont 150 pour les nouvelles prisons de Draguignan et de Lorient.

D'ici 10 ans, le nombre de places en prison augmentera de 10 000. 5 chantiers de prison se sont ouverts, à Lannemezan, à Mont-de-Marsan, à Yseure dans l'Ailier, à Marzac et à Grant-Castang en Dordogne et à Saint-Martin-de-Grau dans les Bouches-du-Rhône.

# DEFENDRE L'ORGANISATION SYNDICALE CONTRE LES COUPS BAS DU CNPF

Il est un domaine où l'attaque patronale et gouvernementale contre la classe ouvrière, si elle n'est pas immédiatement ou directement ressentie par la masse des travailleurs, ne s'en approfondit pas moins mois après mois, systématiquement et sur plusieurs plans, lourde de conséquence pour l'avenir.

Il s'agit de l'organisation même de la classe ouvrière, en tout premier lieu son organisation syndicale.

Une politique concertée, réfléchie par des milliers de spécialistes assermentés du CNPF, expérimentée et mise au point avec d'énormes moyens, se généralise peu à peu. Elle vise, dans les entreprises, à couper les syndicats de leur base, saper leurs points d'appui, les briser ou les affaiblir financièrement ou en force militante. Elle vise à réduire leurs possibilités d'expression et d'action, dans le même temps, dans les branches, au niveau national. Elle vise à attirer, retenir, contenir l'action syndicale sur le terrain de la concertation, en vue d'étouffer dans ce pays tout un passé de syndicalisme de lutte de classe et de promouvoir un syndicalisme à la japonaise ou à l'allemande.

Offensive idéologique, aggravation de la répression, utilisation de

la moindre faille pour creuser les divisions : le patronat est mobilisé avec tout un éventail de moyens pour lesquels il ne compte pas ses dépenses. Preuve de l'importance de l'enjeu. Et en effet, il s'agit bien là de l'acquis le plus fondamental de la classe ouvrière, puisqu'il y va de ses capacités de résistance, de combat, en tous domaines.

Actuellement, ce sont le plus souvent des militants des organisations de la CGT qui subissent les coups (encore que ceux de la CFDT n'en soient pas épargnés!).

Le fait que le patronat ait osé licencier des responsables syndicaux comme celui de Renault-Billancourt ou ceux de Berliet-Vénissieux, ou ose poursuivre des permanents d'Unions départementales ou de fédérations (y compris jusqu'à les jeter en prison comme de vulgaires malfaiteurs) nous ramène à d'autres temps et témoigne du degré auquel l'ennemi a poussé son attaque : il importe d'y résister le mieux possible, sans aucun esprit de chapelle (toutes les forces sont plus que nécessaires!). Sans non plus embellir la situation qui serait surtout difficile pour les patrons lesquels tenteraient ainsi de « desserrer l'étau des luttes »,

ou dire de certains dirigeants syndicaux.

Lorsque un patron (en Vendée) peut obtenir de ses ouvrières qu'elles se mettent en grève le jour de la réintégration ordonnée par les tribunaux de la déléguée syndicale qu'il avait licenciée en tout irrespect des droits syndicaux,

— lorsque d'autres, après Trailor, peuvent obtenir d'une partie de leur personnel qu'il engage des poursuites en dommages et intérêts contre le syndicat et ceux qui l'ont suivi, après une grève,

— lorsque, à force de brimades, un jeune militant en arrive au suicide (chez Peugeot),

il faut bien convenir qu'il y a là une bataille de fond à mener, dont l'enjeu est capital, et dans laquelle peut seule faire barrage la lutte opiniâtre, de longue haleine, en riposte sur ses différents plans à l'attaque patronale; en particulier dans l'esprit que chaque cas de répression, qu'il touche son propre syndicat ou l'autre, mérite la mobilisation de tout militant.

N'y aurait-il pas là matière à action unie, CGT-CFDT, ce qui d'ailleurs désamorcerait du même coup l'habile politique différenciée du patronat qui prend appui sur la division actuelle?

G.C



Ceyrac — La menace.

## La double attitude du CNPF

Consacrant des sommes importantes en publications, en formation de son personnel d'encadrement, en propagande, le patronat se donne les moyens de traiter, de manière individuelle, un maximum de questions d'ordre social prises en charge jusque là, sur la base de l'action collective, par les syndicats. Il s'agit là de saper certains liens du syndicat avec la base des travailleurs inorganisés et d'isoler les militants, lesquels sont soumis, eux, à la surveillance plus que pointilleuse, aux brimades éprouvantes, à toutes les entraves possibles à leurs activités et mouvements.

Ce volet se complète par une

promotion ouverte, favorisée par tous les moyens, du syndicalisme de « concertation » (du type FO) dans les grandes entreprises comme au niveau des branches ou national.

Bien que ne répugnant pas à l'utilisation d'hommes de main ou de groupements plus ouvertement du type briseurs de grève (type milices) ou de « syndicats » autonomes, voire CFT, mis en œuvre au moment des conflits en particulier, c'est la double tactique rapidement décrite plus haut qui constitue le fond de la politique patronale à l'égard du syndicalisme, particulièrement dans les grandes entreprises.

## Procès en dommages et intérêts



Grève du Centenaire à l'Alsthom-Belfort.

Plusieurs dizaines de procès ont été engagés (ou sanctionnés par des condamnations, comme pour Renault le Mans, en appel à Angers en novembre dernier, suite à une grève datant de 1975) en dommages et intérêts pour grève contre des syndicats et des délégués. Le total des « dédommagements » réclamés par le patronat dépasse les 10 milliards de francs (anciens)! CGT et CFDT ont déclaré solennellement qu'elles ne paieraient pas ces sommes... La grande grève de l'Alsthom (Belfort et St-Ouen) en automne 1979 a donné lieu à de telles poursuites.

## Poursuites judiciaires contre des militants

Seine-Saint-Denis : trois secrétaires de l'Union départementale CGT sont condamnés (le lendemain du vote du projet Peyrefitte) à 15, 12 et 6 mois de prison avec sursis. Ils avaient accompagné une délégation de l'usine Sonolor dans les locaux de la Chambre patronale du département et avaient été poursuivis en vertu de la loi anticasseurs. Selon la CGT, ce sont actuellement 26 de ses Unions départementales, responsables d'UD ou d'UL qui sont poursuivis en justice, inculpés, voire condamnés.

A cela, il faut ajouter les dizaines de militants inculpés ou faisant l'objet d'instructions judiciaires pour « infraction au monopole de la radio ».



M.A. Cunin. Syndicaliste CGT de Nancy emprisonnée (juin 80).

Outre les moyens juridiques, les patrons utilisent leurs propres sanctions. Il y a le cas actuel des 5 militants CGT de l'atelier central de la RATP, rue Championnet à Paris (XVIIIe) mis à pied et menacés de mutations pour s'être opposés au déménagement d'une machine (deux d'entre eux font la grève de la faim depuis plus de trois semaines). Il faut parler plus généralement des licenciements de délégués syndicaux (en augmentation considérable ces dernières années). Certains, annulés par les tribunaux, n'en nécessitent pas moins de longues luttes pour se conclure par la réintégration (comme à la SNECMA à Suresnes où le licenciement avait été annulé par le Conseil d'Etat).

Sans compter les licenciements de militants à la faveur des restructurations et des dégraissages du personnel, « pour raison économique ».

Sans compter, non plus, concernant les militants immigrés, l'application de la loi Bonnet qui, déjà avant qu'elle soit votée, avait permis l'expulsion de militants aux tulleteries de Marseille.

## Sanctions contre des militants



Responsables du syndicat CGT de Berliet-Vénissieux licenciés (mars 79).

## 38ème CONGRES FGM.CFDT AU COEUR DES PROBLEMES DE LA CFDT

Au cours d'une conférence de presse la direction confédérale de la FGM a présenté les grands axes de son prochain Congrès. Première fédération de la CFDT, le 38e Congrès de la FGM revêt une importance toute particulière. Il fera le bilan de l'activité menée au cours des grandes batailles de classe contre les restructurations (sidérurgie, électronique, navale, ...). Il permettra également à la direction confédérale de faire le point après deux ans d'application d'une ligne qualifiée de «resyndicalisation».

A ce jour 345 amendements ont été déposés par 45 syndicats. Ce qui, somme toute, est assez peu, compte tenu des enjeux des batailles de classe passées et à venir.

Pour répondre à la question : «*Quels sont les enjeux de ce Congrès?*» les représentants de la FGM ont présenté les différents sujets abordés par les amendements.

Parmi toutes les questions abordées, c'est la reformulation des responsabilités des partis de gauche lors de l'échec de mars 78 qui arrive largement en tête. Cela constitue une indication importante qui montre que la volonté de resyndicalisation largement soutenue par la FGM n'a pas pu faire oublier aux militants le besoin de comprendre le pourquoi de cet échec. La resyndicalisation n'est donc pas à opposer aux besoins de clarification politique que les directions fédérales ou confédérales CGT comme CFDT n'ont pas su ou pas voulu mener à bien.

Vient ensuite la question de l'unité d'action. C'est effectivement la question de l'heure car on voit mal comment la classe ouvrière pourrait reprendre l'offensive contre la politique des Giscard, Barre, Ceyrac dans la situation actuelle de division syndicale. La CFDT se

trouve être l'objet de pressions de la part d'un courant qui profite de cette situation pour l'écartier de l'unité d'action avec la CGT au profit d'une collaboration avec FO dont le rôle anti-ouvrier n'est plus à décrire. Il est bon d'entendre dire au cours de cette conférence de presse que la majorité des amendements défendent l'unité d'action avec la CGT. C'est là une condition qui, arrivée à niveau de réciprocité supérieure dans la CGT comme la CFDT, permettra aux organisations syndicales de retrouver le chemin de l'unité.

Au cœur des autres sujets de débat on trouve le bilan de l'intervention au plan économique et industriel de la FGM, la volonté de certains syndicats de remettre en cause la politique de négociations actuelle dont l'objectif est d'obtenir une Convention collective nationale. Ces syndicats demandent que la FGM re-

vienne à une conception de l'action globale.

Enfin, seront également discutées : deux résolutions sur l'immigration, la politique revendicative et notamment la négociation de la RAG sur laquelle nous reviendrons, et la conception de la négociation.

Ce 38e Congrès sera l'occasion pour la FGM-CFDT d'exprimer et de développer la solidarité internationale. Tout d'abord avec les travailleurs polonais : «Solidarité» est officiellement invité. Des forums et des débats seront également organisés en marge du Congrès sur les libertés dans le monde : le Chili, l'Argentine, l'Afrique du Sud et l'URSS.

De toute évidence un Congrès important auquel est convié officiellement la FTM-CGT, qui préfigure une fois de plus le profil du prochain Congrès confédéral.

Charles MALLOIRE

## FEDERATION SYNDICALE MONDIALE «LE POIDS SPECIFIQUE ECRASANT» DE L'URSS DANS LA FSM MIS EN QUESTION ?

La FSM vient d'ouvrir une discussion qui peut difficilement nous laisser indifférents. La 31e session du Conseil général a décidé de soumettre aux organisations affiliées ainsi qu'à toutes les autres organisations syndicales un projet de déclaration que le N° 1098 de la revue *Le Peuple* publie intégralement. Selon la FSM ce projet de déclaration préparera non seulement le prochain Congrès de 1982, mais «servira également de base pour de nouvelles améliorations du travail» de cette fédération internationale.

On doit s'interroger sur la signification de l'ouverture d'une telle discussion. Les événements qui ont marqué ces dernières années ont contribué à rompre l'unanimité de cette organisation. Depuis plusieurs mois plusieurs organisations affiliées dont la CGT se plaignent de «l'inertie» de cette organisation. Dans le N° 1077 du *Peuple*, au mois de janvier 80, G. Séguéy déclarait : «*La FSM est handicapée par "le poids spécifique écrasant" -selon l'expression d'un dirigeant d'une des centrales syndicales d'un pays socialiste- des organisations des pays socialistes*».

Enfin récemment, les travailleurs polonais renversaient le syndicat officiel dans un contexte marqué par l'aiguïssement de la lutte de classe. En créant son syndicat «Solidarité», la classe ouvrière apportait une preuve concrète justifiant les analyses formulées par G. Séguéy en janvier 80.

De cette déclaration nous retiendrons quatre grandes questions qui méritent d'être largement débattues :

— la situation internationale serait marquée par l'offensive des forces de paix et de progrès qui prendraient l'avantage sur l'impérialisme. Ce changement dans la situation internationale correspondrait à l'aspiration des peuples à vivre libres et indépendants. Cette appréciation rend-elle compte de l'invasion de l'Afghanistan? Ou de la situation en Erythrée? Nous ne le pensons pas!

— le développement des relations économiques entre les pays capitalistes et les pays socialistes serait, selon la FSM, un moyen de créer des emplois et d'empêcher les licenciements. Cela ne prépare-t-il pas plutôt l'intégration des pays de l'Europe occidentale dans une nouvelle division internationale du travail dominée par l'URSS?

La FSM lie l'action des syndicats dans les pays impérialistes au changement démocratique. Chacun y verra là un sujet de débat. De plus, le fait d'omettre de dire que les syndicats des pays capitalistes se déclarent solidaires des luttes des peuples pour leur libération et des pays pour leur indépendance et la défense de leur souveraineté nationale ne peut que susciter bien des interrogations sur l'objet de cette déclaration.

Enfin ce débat débouchera-t-il sur le soutien ou la condamnation de l'action entreprise par les travailleurs polonais?

C'est là un débat ouvert qu'il ne s'agit pas de laisser se refermer. Les syndicalistes de la CGT, ses organisations ne manqueront pas d'y participer.

## MARSEILLE RIPOSTE A LA RAFLE ANTI-IMMIGRES

Quartier de la Porte d'Aix à Marseille, en ce mardi midi, l'animation habituelle des vendeurs de fruits et de quincaillerie se ralentit. Un coup d'oeil au dessus des passants, le toit blanc d'un command-car de CRS explique ce calme inaccoutumé, mais ce n'est pas un simple contrôle «de routine» ; devant chaque ruelle, outre le véhicule policier, 3 ou 4 CRS en imperméables de cuir noir et képis, barrent l'accès au quartier. Pas besoin d'avoir plus de 40 ans pour penser à d'autres imperméables, à d'autres képis.

«*Je suis désolé, monsieur, on ne passe pas.*» Ça, c'est pour les visages pâles, les autres ont droit à des gestes menaçants et à la vérification d'office de l'identité. De fait, tout un quartier entre la gare, la porte d'Aix et la Cannebière, est bouclé.

Seuls, ceux qui y entraient, les français dûment domiciliés. L'heure n'est pas choisie au hasard, «les civils» fouilleront les bars, les hôtels, de 14 à 17 heures, ils espèrent ainsi prendre les travailleurs immigrés dont le titre de séjour n'est pas en règle

du fait de l'absence de travail. Une centaine d'interpellations auront lieu et 24 travailleurs immigrés seront expulsés. Dès le lendemain, à l'appel de la CIMADE, du MRAP et de l'association des juristes pour le respect des droits fondamentaux des immigrés, une délégation se rendait à la préfecture pour protester.

Vendredi soir, au meeting du MRAP, Albert Lévy dénonçait ces pratiques policières qui visent à faire de tout immigré un suspect. Enfin, samedi après-midi, à 17h30, de nombreuses organisations appelaient à manifester contre le quadrillage policier, contre la libération du flic assassin de Houari Ben Mohamed. 600 à 800 personnes se rendaient de la place des Mobbles à la préfecture, jeunes des quartiers Nord venus dire leur colère, syndicalistes solidaires, mouvements chrétiens, juristes indignés par tant d'iniquité. Il revenait à Albert Lévy, secrétaire national du MRAP de conclure cette manifestation en appelant à la plus grande vigilance contre le racisme.

Hervé DASTAR

## ARLES-CMP OCCUPATION POUR L'EMPLOI

Après les grandes manifestations des travailleurs arlésiens, la semaine dernière, les travailleurs de la CNP viennent de recevoir leurs lettres de licenciement. Ils dénoncent dans un tract de la CGT «*la direction qui souhaitait avoir les coudées franches pour mettre à exécution son plan de démolition, a proposé aux salariés de rester dorénavant chez eux, en les dispensant d'effectuer le préavis...*».

La CGT a une nouvelle fois appelé les travailleurs à

l'action, en leur proposant la seule mesure conservatoire permettant de placer sous la vigilance, la responsabilité des travailleurs, le travail : l'occupation de l'usine. Les CMP sont donc occupés 24h sur 24 par les seuls qui n'ont jamais baissé les bras, qui ont contribué à la prospérité des CMP.

Les travailleurs se battent pour défendre leur emploi, leur usine, mais aussi l'avenir de la ville d'Arles, comme les travailleurs des CMP-Chemin-des-Moines, des papeteries, de la SNCF.

Ils doivent être maintenant entourés de toute la solidarité du monde du travail, et de la population arlésienne, et nous les plaçons sous la haute protection de la classe ouvrière.»

Le comité de région du PCML appelle les lecteurs de l'Humanité Rouge, à envoyer des messages de solidarité à : Section syndicale CGT CMP TREBON -Avenue du Trebon - 13200 Arles

Samedi matin, une douzaine de camarades du parti sont venus en Arles, diffuser le dernier numéro de l'Humanité Rouge. Trois équipes sont allées dans des HLM et deux sont restées sur le marché. A midi, le bilan montrait que l'hebdomadaire avait été apprécié des travailleurs, puisque 101 journaux ont été vendus en Arles.

## L'assassin de HOUARI BEN MOHAMED libéré

Le jour même de ce quadrillage policier, on apprenait que le CRS qui avait assassiné le jeune Houari Ben Mohamed, le 19 octobre dernier, venait d'être relâché. Quelle justice!

Trois mois de prison pour un crime que personne ne peut nier et au même moment au tribunal de Versailles, Charlie Ching, indépendantiste tahitien, est condamné à cinq ans de prison pour avoir inspiré «un attentat».

Ne parlons pas de justice de classe, monsieur Peyrefitte pourrait nous tenter un procès pour diffamation!



«Cousu de fil blanc, les difficultés de l'habillement»  
Le cas Biderman.

Cette brochure réalisée par la cellule du PCML de l'entreprise MAS-Biderman (Toulouse) peut être commandée à :

L'Humanité rouge - BP 201 - 75026 Paris Cedex 19  
ou  
L'Humanité rouge - BP 5061 - 31033 Toulouse Cedex  
(Prix : 3 francs)

## Rhône Poulenc Textile veut licencier 50% de ses effectifs

# Une crise cousue de fil blanc



Après la suppression d'environ 4000 emplois, dans le Nord, l'Ouest et aux sièges parisiens notamment, depuis la reprise il y a deux ans de l'ex-groupe Boussac par le groupe Willot, c'est au tour de la division textile du trust Rhône-Poulenc de licencier 50% de ses effectifs. Déjà, en 1977, le trust élaborait un « plan textile » prévoyant l'arrêt total ou partiel des installations sur 11 des 14 sites industriels concernés par le textile et projetant un plan de reclassement.

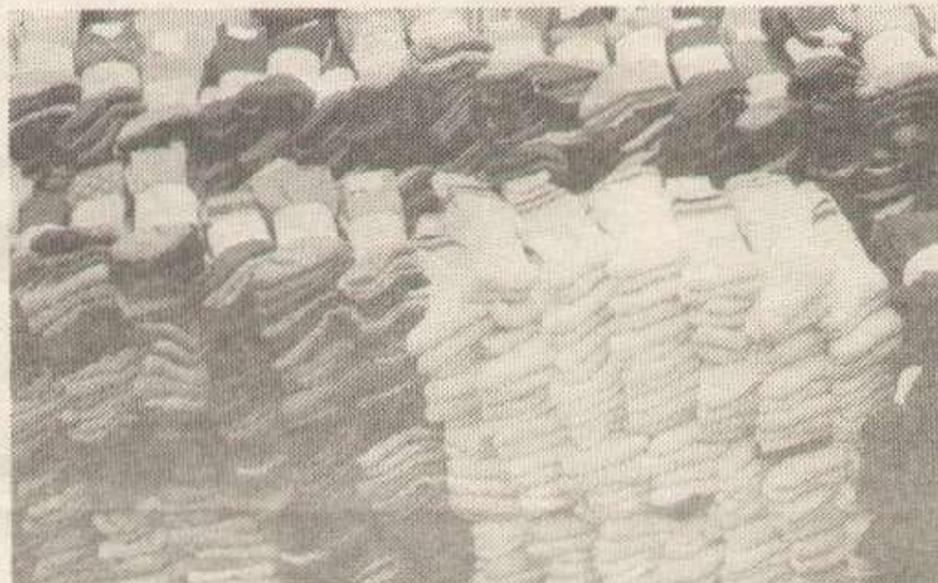
De son côté, le trust italien Montedison s'appête à licencier près de 12 000 travailleurs, soit près de 16% de ses effectifs dont 3 000 chez Montefibre, le monopole britannique ICI, 4 000 personnes dans sa branche de fibres synthétiques et le groupe néerlandais AKZO, premier producteur européen des fibres synthétiques, 4 000 travailleurs également. Quelques temps auparavant, le trust allemand Hoechst procédait lui aussi à un « dégraissage » dans ce même secteur.

Où, la crise de l'industrie textile provoque à nouveau des licenciements massifs. Quelles sont les causes principales de cette crise? Peut-on affirmer, comme le font les dirigeants du PCF et ceux de la CGT que Rhône-Poulenc-textile brade l'industrie française des textiles chimiques en « choisissant de travailler contre la France sur les directives de la Communauté économique européenne au profit des

monopoles ouest-allemands et des importations en provenance des USA »?

Quelques chiffres : depuis début 74, les déficits cumulés — en liaison avec leur production de fibres synthétiques — des firmes chimiques européennes ont atteint 20 milliards de francs, dont 5 milliards en 1980 (contre 2 en 1979) et plus de 60 000 emplois ont été supprimés. Rhône-Poulenc-textile aura enregistré depuis 74, un déficit cumulé de 4,2 milliards de francs.

En fait, on peut dire que les trusts de la branche en question sont frappés par une crise de surproduction du capital : des capitaux, des sommes colossales ont été investies à perte, faute de pouvoir écouler les marchandises produites.



leurs a entraîné depuis 74 une baisse de la consommation, notamment en matière de produits textiles (moins 3% pour la France pour les neuf premiers mois de 1980). C'est ainsi que, pour les neuf premiers mois de 1980, les ventes des firmes productrices de fibres ont chuté de 19% en France

(et de 45% par rapport à 1973), celles des trusts en Grande-Bretagne ont chuté de 21%.

Dans un tel contexte, le marché mondial est en proie à une concurrence d'autant plus vive. Et à cet égard, les trusts US sont en bonne place.

### Concurrence des trusts US

Les trusts US ont deux atouts majeurs au regard de leurs profits :

- ils sont avantagés par les prix du gaz et du naphta,
- ils bénéficient d'une main d'œuvre à bon marché, en raison du transfert de

currence à laquelle se livrent les trusts des fibres synthétiques est acharnée et ce sont les plus compétitifs qui l'emportent, notamment les trusts US.

Dans l'affaire, ce sont les trusts français et britanniques qui sont les moins bien

**Casse ou concentration  
des activités  
les plus rentables ?**

Rhône-Poulenc-textile accélère son plan de reconversion qui fut lancé en décembre 77. Son objectif : moderniser sa production, en s'axant sur un créneau solide : le nylon et le polyester, afin d'obtenir un outil performant et redevenir compétitif en se spécialisant ainsi. Il s'agit bel et bien de concentrer, sur le marché européen des fils et fibres synthétiques, son activité sur son point fort (le nylon-polyester), en éliminant les secteurs estimés non rentables. C'est ainsi que le trust prévoit de se doter, vers 1982, d'un important ensemble nylon-polyester de 2 600 travailleurs et dont il escompte un chiffre d'affaires de 2 milliards de francs. Cet ensemble sera concentré dans trois unités de production : Gauchy, Arras, Valence. A cela, s'ajoutent l'usine de chlorofibres à Trouville-en-Barrois

(400 personnes), au chiffre d'affaires que le trust table à 200 millions de francs et une division spécialisée dans la rayonne (Grenoble et Givet) 900 personnes avec un chiffre d'affaires estimé pour 1982 à 250 millions de francs.

Où voit-on là une casse délibérée au profit des trusts US et sous la houlette de la CEE? Non. Rhône-Poulenc, guidé par la loi du profit maximum — comme tout trust — se spécialise dans un créneau où il estime avoir ses plus grosses chances de profits et se débarrasse des autres activités jugées insuffisamment rentables. Au profit des trusts US? Certes pas. Mais empocher bel et bien — dans ses poches à lui — le plus de profits dans ce créneau que constitue l'ensemble nylon-polyester.

Et ce gigantesque plan de restructuration s'accompagne de licenciements massifs.

**Licenciements massifs**

### Crise de surproduction du capital

Après la fin de leur « âge d'or » en 1973, les trusts entrent dans une crise de surproduction. Méventes et accumulation des stocks s'en suivent. Les trusts freinent alors leurs investissements qui, de 74 à 77, représentent 3% du chiffre d'affaires contre 5% auparavant. Mais dès 78, l'accumulation du capital, les investissements, reprennent de plus belle, pour retrouver en 1979 les niveaux relatifs d'avant la

période 74-77 : 3,3 milliards de francs environ, soit près de 5,1% du chiffre d'affaires. Et la crise redouble aujourd'hui. Les surcapacités de production sont énormes, évaluées pour 1985 à 55 000 tonnes. Résultat : les débouchés ne sont plus en proportion de leur appareil productif et les trusts voient baisser leurs ventes et leurs stocks s'accumuler. D'autant que l'érosion continue du pouvoir d'achat des travail-

leur de leurs usines vers les Etats du Sud à forte main d'œuvre mexicaine.

Les monopoles US sont donc plus compétitifs. Les fibres US sont ainsi de 20 à 25% moins chères sur les marchés européens; on assiste à une forte poussée des importations US tant le domaine des fibres dont le volume a crû très vite (51 000 tonnes pour le premier trimestre 80 contre 23 500 pour la même période en 79 et 7 500 en 1978) que dans celui des produits finis. Aujourd'hui, le volume des exportations US en la matière représente plus de 40% de la production communautaire. Bref, dans le cadre de cette crise, la con-

placés. Tel, l'ex grand « canard boiteux » Boussac, aux structures archaïques, à l'outil de production ancien et dont la fabrication était fondée sur l'achat à bas prix du coton dans les colonies française, sans s'orienter en même temps vers d'autres types de productions textiles plus modernes.

Tel, Rhône-Poulenc-textile qui décide aujourd'hui de se débarrasser de ses branches mortes ou vieillies et de faire des coupes sombres dans ses productions.

Mais, pour autant, peut-on affirmer que ce trust choisit la « casse » de l'industrie française des textiles chimiques au profit des trusts US?

Le trust escompte ramener, en un an, les effectifs de sa division textile de 8 000 à 4 000. Effectifs déjà réduits de plus de 4 000 en trois ans (13 200 à 8 000 en trois ans). Trois axes principaux sont définis :

- les usines de Besançon (1 200 personnes) et de la Voulte (500 personnes) seront fermées cette année.
  - les effectifs des sièges lyonnais des usines dont la production a déjà été arrêtée, Lyon-Vaise, Vaux-en-Velin, seront réduits.
  - ceux des autres usines du groupe seront réduits.
- Face à ces licenciements massifs, l'important est de savoir comment s'y opposer. Que l'on y prenne garde : voir dans cette crise un dé-

clin de la branche textile française, cela revient à revendiquer que le trust devienne une grande puissance industrielle française, comme dans l'automobile. Cela signifie : assigner aux luttes des travailleurs l'objectif de moderniser la production et développer les exportations. Objectif qui sont ceux des firmes, des patrons et qui rendraient inefficaces toute lutte contre les licenciements. L'enjeu est d'importance au moment même où les trusts européens jettent sur le pavé maints travailleurs dans cette branche, rendant plus que jamais nécessaire la solidarité des travailleurs.

## SALVADOR

### APRES L'OFFENSIVE REPLI DES GUERILLEROS ET POURSUITE DE LA LUTTE

L'offensive lancée par le Front Farabundo Martí contre la junte salvadorienne avant l'investiture de Reagan, semble maintenant achevée. Les guérilleros ont réussi à occuper plusieurs dizaines de localités et parfois de villes importantes durant quelques jours. Ils ont également pris le contrôle d'axes routiers. Mais l'appel à la grève générale lancé le 12 janvier n'a pu être suivi massivement en raison du quadrillage militaire serré. Mis à part quelques défections, l'armée est en effet dans l'ensemble restée fidèle à la junte au cours de cette période.

Il est cependant difficile de croire cette dernière lorsqu'elle parle de victoire. On comprendrait mal son empressement à hâter les livraisons de matériel militaire américain. Plusieurs avions C 130 ont déjà débarqué des caisses de fusils M 16, de munitions et lances grenades sur l'aérodrome militaire d'Ilopango, près de la capitale.

Cinq conseillers chargés « de planifier et de coordonner la protection des récoltes » sont venus s'ajouter aux quatre conseillers militaires de l'ambassade américaine. Alors que Carter avait rétabli

l'aide à la junte, Reagan parle de la porter de 100 à 133 millions de dollars, l'aide

supplémentaire étant destinée officiellement à la réforme agraire.



Dans le même temps, les USA s'efforcent d'empêcher toute aide aux guérilleros. C'est ainsi que le porte-parole du département d'Etat a précisé que l'aide au Nicaragua était suspendue. Il a affirmé que cette mesure n'était pas liée à « un éventuel soutien du Nicaragua à la guérilla au Salvador », mais s'est néanmoins montré préoccupé de la possibilité selon laquelle « un soutien aux guérilleros salvadoriens pourrait venir du Nicaragua ».

Les informations provenant du Front Farabundo Martí ou présentées comme telles, semblent contradictoires. Certaines font état d'une reprise des combats, tandis que d'autres laissent entendre qu'on s'oriente vers « une guerre d'usure ». Les guérilleros se sont sans doute repliés à nouveau dans les zones montagneuses du pays où ils ont leurs bases. Cependant, des combats se poursuivent encore dans plusieurs localités, et même près de Santa-Anna, la deuxième ville du pays.

Une chose est sûre, c'est que la lutte du peuple salvadorien contre la junte et l'impérialisme américain continue.

## AFGHANISTAN

### RECRUESCENCE DE LA GUERILLA DANS PLUSIEURS REGIONS

On assiste à une recrudescence de la guérilla dans plusieurs régions d'Afghanistan. En particulier des fusillades ont éclaté de nuit comme de jour à Kaboul et aux alentours de la capitale. Le nombre de patrouilles de blindés et de postes de contrôle y ont été augmentés de façon sensible. On a signalé que des tirs de roquettes avaient touché un immeuble abritant des vietnamiens, tandis qu'un avion Antonov 2 a été détruit à l'aéroport. Les résistants afghans distribuent des tracts invitant les ressortissants étrangers à quitter Kaboul, conseil qui aurait par ailleurs été donné par plusieurs ambassades.

Le gouvernement Babrak Karmal avait déjà augmenté de six mois les deux ans réglementaires de service militaire. Il vient de décider de garder sous les drapeaux tous les soldats arrivant au terme de leur service.

Dans cette situation, les patriotes semblent par contre, disposer de moyens militaires plus puissants qu'auparavant, du moins selon des informations dans certains

cas. Un médecin afghan, ancien secrétaire adjoint au ministère de la santé à Kaboul, et récemment réfugié à New Delhi a ainsi déclaré le 23 janvier que le nombre de soldats soviétiques tués s'était accru « de façon spectaculaire ». « La puissance de feu des combattants de la liberté, a-t-il ajouté, a augmenté prodigieusement. Nous avons la preuve qu'ils utilisent maintenant des roquettes et cela inquiète considérablement le gouvernement. »

Par ailleurs, faisant allusion aux conseillers soviétiques, il a confirmé que toute décision importante était soumise à leur approbation. « Ils nous espionnaient tout le temps, nous disant ce qu'il faut faire ou ne pas faire! » a-t-il déclaré.

Enfin, alors qu'on parle d'unification des fronts de certaines vallées, de la région du Nouristan et du Khunar, les fronts représentés à Peshawar se sont divisés. Certains se montrent disposés à envisager une certaine coopération avec les fronts dits « de l'intérieur », tandis que d'autres y sont hostiles.

### LES USA DE REAGAN : GOLIATH AUX PRISES AVEC LA DURE REALITE

Alors que Reagan déclarait vouloir ouvrir une nouvelle ère dans l'histoire des USA, son investiture aura été marquée par l'humiliation imposée à la superpuissance américaine par l'Iran. Les dirigeants iraniens n'ont pas laissé le président en exercice, Carter, annoncer lui-même l'aboutissement de négociations auxquelles il avait consacré tant d'importance durant les quinze derniers mois de son mandat. Le moment choisi pour la libération des otages a créé un événement qui a détourné un temps, par ailleurs, l'attention de l'Amérique de l'investiture, célébrée avec tant de faste, de son nouveau président. Certes Reagan a voulu compenser cette humiliation en qualifiant tous les américains de « héros » et en brandissant des menaces à l'égard de l'Iran. Traitant les Iraniens de « barbares », il a déclaré refuser d'avaliser l'accord sans examen approfondi laissant entendre qu'il pourrait exiger à tout le moins des modifications. Il est cependant difficile d'imaginer que Reagan puisse remettre en cause l'accord lui-même. Il est probable que le « géant américain » qu'il évoque s'avérera impuissant à exprimer sa colère de façon aussi retentissante qu'il le souhaiterait.

### CAMBODGE : LES PATRIOTES TOUJOURS A L'INITIATIVE

Alors que durant la précédente saison sèche, l'armée vietnamienne avait lancé d'importantes offensives, pour l'instant l'armée nationale du Kampuchea démocratique conserve l'initiative. Elle continue à dresser des embuscades et à démanteler des positions sur les différents fronts.

Sur le front de Koh Kong Nord, les unités spéciales ont démantelé le 30 décembre un poste faisant partie du système de défense d'un régiment vietnamien et l'ont occupé un certain temps, saisissant armes, munitions et matériels divers. Les 3 et 4 janvier, l'armée khmère a mis hors de combat une compagnie et une section vietnamienne qui traversaient le Stung Mé Toek. Sur le front de Leach-Ouest, dans la province de Pursat, une embuscade tendue à trois véhicules militaires protégés par une section a permis de détruire l'un d'entre eux. Le 4 janvier, un convoi militaire a été attaqué vers le chef-lieu de Leach, un convoi de dix véhicules militaires est également tombé dans une embuscade, trois d'entre eux étant détruits.

Sur le front de Sisophon, au sud de la RN 5, dans la province de Battambang, l'armée nationale khmère a brisé une opération de ratissage effectuée par une brigade vietnamienne forte de 3 000 hommes dont près de 300 ont été mis hors de combat. Elle a pris le contrôle, après un siège d'une semaine, du système de défense de O Sralao sur 1 km et capturé la position de Osampoar détruisant ou saisissant un important matériel militaire.

### CORÉE DU SUD : KIM DAE JUNG GRACIE LEVÉE DE LA LOI MARTIALE

La condamnation à mort prononcée en septembre dernier contre le démocrate Kim Dae Jung a été confirmée par la Cour suprême mais aussitôt commuée en une peine d'emprisonnement à vie après réunion hâtive du cabinet gouvernemental. Le gouvernement du président Chon Doo-hwan a reconnu qu'il avait dû tenir compte de nom-



breux appels internationaux en faveur de Kim Dae Jung. L'entourage de Reagan lui-même, soucieux de l'image d'un bastion avancé des USA en Asie du Nord-Est où il fait stationner 38 000 GI, avait fait savoir qu'il conserverait à ce sujet l'attitude de Carter.

Par ailleurs, la loi martiale mise en place après l'assassinat du président Park Chung-hee, vient d'être levée afin de normaliser la situation un mois avant l'élection présidentielle. Pour le département d'Etat ces décisions sont de nature à permettre de « renforcer les relations entre la République de Corée et les Etats-Unis ».

### POLOGNE : SUCCES DE LA GREVE POUR LE « SAMEDI LIBRE ».

Les Polonais ont été plus nombreux le 24 janvier que le 10 à ne pas se rendre au travail. Les usines sont restées fermées ou n'ont tourné qu'au ralenti dans la quasi-totalité des grandes villes. Selon les pourcentages officiels eux-mêmes, pourtant bien entendu au-dessous de la vérité, 47% des ouvriers d'industrie et 75 à 95% de ceux

des grandes entreprises ont suivi le mot d'ordre lancé par Solidarité. De nouvelles négociations entre le pouvoir et le syndicat seraient prévues en même temps, fait tout à fait nouveau, qu'un débat contradictoire diffusé par la télévision.

La commission nationale de Solidarité qui se réunit mercredi devrait décider la reprise de négociations et lancer en même temps un appel à une grève de plusieurs heures pour le 3 février, si la question des samedis libres n'est pas réglée d'ici là.

En guise de compromis Solidarité propose 41 heures de travail provisoirement et un calendrier pour la mise en place des 40 heures. Le pouvoir semble encore divisé sur la conduite à adopter face à ces propositions.

### SOMMET ISLAMIQUE A LA MECQUE : « L'INVASION COLONIALISTE » DE L'AFGHANISTAN DÉNONCÉE

Le troisième sommet islamique s'est ouvert le 25 janvier en présence de 38 délégations où manquaient seulement le président iranien et le colonel Kadhafi (Lybie). Une allocution du roi Khaled d'Arabie devait développer les thèmes suivants : défense d'une culture et d'une éthique islamique marquées « d'humanisme » et de « tolérance » et dont « la vocation est de faire régner l'égalité et la justice sociale » ; la lutte contre le sous-développement ; la libération de Jérusalem et de la Palestine. Le texte a également condamné les deux blocs Est comme Ouest ce qui n'a sans doute pas été du goût de tous les participants et dénoncé « l'invasion militaire soviétique à caractère colonialiste de l'Afghanistan musulman ». L'accent a été mis sur la solidarité des pays islamiques.

# La question bretonne



Dans le même souci que les camarades basques, ceux de Bretagne viennent de nous transmettre quelques réflexions tirées d'une discussion collective.

Nous estimons inutile en soi de définir une théorie sur la question bretonne. Nous pensons que ce texte n'a de valeur d'être que dans et par la pratique.

C'est à partir de cette pratique accumulée les dix dernières années au sein du «mouvement breton», puis dans le parti que nous avançons un certain nombre de réponses; mais aussi de questions, et des propositions concrètes.

Pour aborder la question bretonne nous voyons deux approches. La première se fait à partir de l'histoire de la Bretagne. Nous considérons qu'elle a deux aspects : le premier c'est de connaître et de comprendre le passé de son propre pays pour mieux analyser son présent. Le deuxième c'est que cette histoire de Bretagne, niée par l'Etat centralisateur français qu'il soit féodal ou capitaliste, est un levier qui devrait nous servir à attaquer une tare de la vie politique française : le chauvinisme grand-français, produit du nationalisme bourgeois exacerbé. Qu'on le veuille ou non la politique de ce pays est dominé par le mythe

d'une nation éternelle, une et indivisible. Cette nation qui a toujours nié, pour les besoins des rois puis du capitalisme, toute identité à ce qui n'était pas français, allant jusqu'à créer des absurdités du type de faire chanter aux enfants sénégalais «Nos ancêtres les Gaulois» ! et aux Français eux-mêmes la même ineptie.

Nous pensons que la gauche, l'extrême-gauche, le mouvement ouvrier français, les marxistes-léninistes vivent selon ce même schéma. Notre programme vient de prendre en compte la nature impérialiste de l'Etat français à sa juste mesure. Nous reconnaissons le rôle moteur du Tiers Monde dans la mise en échec du système impérialiste et nous nous donnons pour but de mettre fin au rapport inique avec lui. La logique d'une telle démarche devra amener tôt ou tard la prise en conscience que la métropole elle-même n'est pas non plus composée d'une seule nation, mais qu'au sein de l'Etat français coexistent depuis plusieurs siècles des peuples et nations minoritaires. Poussé par les événements et l'éclatement violent des contradictions, le parti a pris position sur la Corse, il y a discussion sur le Pays-Basque, sans doute le CPR Bretagne avait-il dans ses bagages des éléments sur la question bretonne. Mais on constate qu'il va falloir s'attaquer de façon centralisée à ces problèmes.

Car «une nation qui en opprime une autre n'est pas libre» disait Lénine.

La deuxième approche doit se faire à partir de l'histoire actuelle de la Bretagne, ses aspects politiques, économiques, sociaux et culturels. Il est de notoriété que les diverses luttes qui se sont développées les vingt dernières années en Bretagne, les incidences qu'elles ont, leurs caractères particuliers forment un tout, qui à notre sens marque par la pratique l'existence d'une entité bretonne que nous définissons par autre chose qu'une minorité culturelle (d'ailleurs il y en aurait deux) ! Personne ici n'y croit à cette conception, aucune organisation n'oserait affirmer, sauf dans des vue réactionnaires, que la question bretonne est une question culturelle.

Nous pensons ne pas avoir la capacité actuellement vu l'état de nos forces militantes, vu notre faiblesse théorique de déterminer de façon définitive si nous sommes une minorité nationale ou une nation, ou deux minorités nationales (la bretonne - la gallo) au sein d'un espace défini historiquement comme la Bretagne.

Nous voudrions simplement que le parti tienne compte de nos points de vue, qu'on ne qualifie pas au petit bonheur de ceci ou de cela sans aucune connaissance sérieuse de la situation.

Ainsi, à votre avis quel est l'aspect principal de la lutte de Plogoff : l'aspect nucléaire ou l'aspect de défendre la Bretagne contre l'autoritarisme de l'Etat capitaliste centralisateur? (voir à ce sujet le film «Des pierres contre des fusils»).

Enfin, et c'est le but de ce texte, seule la pratique déterminera la nature exacte du problème breton, qu'il y a actuellement une évolution importante à notre sens. Nous pensons qu'il y a un début de prise de conscience politique collectif de la question bretonne. Que l'idée d'autonomie progresse. Que cette position politique n'est pas en contradiction avec l'idée du socialisme, pas plus qu'entre l'idée de «Vivre et travailler au pays» et la construction du socialisme en France. Il y a un contentieux entre l'Etat français et le peuple de Bretagne; qui porte sur le véritable «génocide culturel» perpétré à son encontre. Sans parler de l'exploitation éhontée du prolétariat et de la paysannerie. Car là aussi il existe des différences, pas dans la nature mais dans le degré.

La grande question qu'on peut aujourd'hui se poser c'est de quel côté se tournera le peuple de Bretagne, vers la réaction ou vers la révolution. Faute de savoir analyser les phénomènes et les prendre en compte ne risquerait-on pas une nouvelle fois de le

rejeter dans le camp de la réaction? En fait l'évolution des dix dernières années tend les travailleurs de Bretagne à prendre des positions de classe nette, bien que leur organisation pose des problèmes : jeune classe ouvrière, peu d'histoire et de conscience de classe, paysannerie encadrée par le syndicalisme réformiste ou réactionnaire, difficile liaison ouvrier-paysan. Et pour beaucoup de jeunes, il y a le sentiment d'impuissance face au système, point de vue qui conforte l'action du FLB, qui signifie aussi l'abandon des méthodes légalistes ou profit de la violence. Là nous avons nous des choses à faire entendre.

Nous proposons au parti l'attitude suivante :

-adhésion de la région Bretagne du PCML au «Front culturel progressiste breton» comprenant l'UDB, le PS, le PSU Bretagne, des organisations culturelles et des sections syndicales CGT-CFDT-SNI.

-ouverture des l'approbation «politique» du CC de négociations dans ce sens

-reconnaissance par le parti des langues bretonnes et gallo comme langues officielles au même titre que le Français pour le parti.

**ATTENTION**  
Dés maintenant  
ne plus libeller  
de virements  
postaux  
ou chèques  
bancaires  
à l'ordre  
de l'Humanité  
Rouge  
mais à l'ordre  
de :  
**PRESSE**  
**D'AUJOURD'HUI**

Nous publions ci-dessous une lettre des camarades auteurs d'une contribution parue dans HR N° 1231 du 8 au 14 janvier, sous le titre «Pour édifier le parti communiste».

A propos de la tribune libre du journal sur «l'édification du parti». Je vous fais part de mon étonnement et mécontentement partagés par tous les camarades. En effet, le commentaire qui accompagne la partie 6 du projet est malhonnête.

Que le CC ait des désaccords avec ce projet, avec certaines de ces idées, soit. Et il est tout à fait normal qu'il les exprime; mais ce que nous ne pouvons admettre c'est :

—le commentaire dit que le PCF n'est critiqué que sur son fonctionnement. Il est vrai que dans cette partie, seul cet aspect est abordé, mais vous n'ignorez pas qu'une partie de notre projet, abordé, sur trois pages, notre analyse du PCF et du PS et

en premier lieu leur ligne politique. Vous, vous connaissez cette partie. Les lecteurs, non. Que vont-ils en conclure? Que notre analyse du PCF est bien unilatérale, comme le souligne d'ailleurs le commentaire.

—Vous nous faites dire, en le critiquant, que l'on envisage l'édification d'un nouveau Parti communiste à partir de l'unité de l'extrême-gauche. Mais où avez vous lu cela, camarade? Il est rappelé au contraire l'importance que revêt l'unité d'action avec les militants de gauche pour une clarification politique et à terme parvenir à la renaissance d'un puissant parti révolutionnaire

Quant à l'unité de l'extrême gauche, dont nous parlons en effet dans cette partie, oui, nous estimons qu'il faut y appeler et y travailler, et pour plusieurs raisons :

—les gens, qu'on le veuille ou non, nous classe dans l'extrême gauche et nous avons tout intérêt à montrer que de ce côté là aussi nous refusons la situation

actuelle de division et d'émiettement. Cela s'appuie sur notre expérience locale où plusieurs militants syndicalistes et politiques nous ont fait part de leur critique et de leur scepticisme par rapport à «l'extrême-gauche», qui paraît incapable de s'unir et représenter une force crédible même au sein d'un même courant politique (Cf unité PCML-PCR).

d'autre part, l'expérience a aussi montré que lorsque les organisations d'extrême-gauche s'unissaient, elles pouvaient lancer une dynamique pour l'action, au moins sur des causes ponctuelles (avortement...). Dans notre ville, récemment, se sont déroulés trois meetings à quelques semaines d'intervalle sur la Pologne (Un de la LCR, un de LO) et sur la répression en URSS (UTCL). Nous avons dit à ces organisations et publiquement, notre accord avec ces initiatives, mais notre désaccord avec la division dans laquelle ils ont été appelés alors que, pour une fois, sur les points essentiels,

les analyses étaient les mêmes. Il faut mettre fin à cette division inutile où les groupes d'extrême-gauche semblent se complaire. Voilà c'est tout, et cela ne signifie nullement reléguer le travail à faire vis-à-vis des militants de gauche.

Excusez la longueur de cette lettre, mais pour conclure, puisque vous avez su relever et souligner les points d'accord, de convergence avec notre texte, sachez aussi vous débarrasser d'un mauvais réflexe qui a fait déjà tant de mal au sein du parti. Réflexe qui consiste à chercher, à chaque coin de phrase le mot qui fait penser qu'on a à faire à des gens qui s'apparentent au courant qui dit que...

J'espère que cette lettre paraîtra dans l'Humanité rouge, ce qui serait la moindre des choses pour rétablir devant tous les lecteurs notre point de vue exact puisque, d'après nous, il a été tronqué et déformé par la précédente tribune libre.

Salutations communistes

CHANSON

# «Faire surgir une culture propre aux algériens»

## Interview de Djamel Allam



Tu marches dans les rues de la ville  
Et ton visage reflète comme un dégoût étrange venu d'ailleurs.  
Tu te méfies des serpents du métro, spécialistes de la bavure et de l'injustice,  
Maintenant qu'ils ont bien mangé  
Maintenant qu'ils ont bien bu  
Maintenant qu'ils sont repus,  
Tes patrons t'ont dit : Allez, rentre chez toi,  
Mais je te le jure Monsieur Slimane  
Qu'il arrivera un jour où tu seras bien.

Tu habites le quartier de l'exil, Boulevard Barbès, métro Pigalle,  
Le Malien, le Pakistanais, le Tunisien, le Portugais, bref l'étranger comme toi, a oublié de rire  
Quand tu n'as plus de travail aux aurores  
Tu guettes les premiers journaux, les journaux qui te parlent de préférence,  
Quand ton permis de séjour  
Ton permis de vivre  
Ton permis de respirer est périmé,  
Tu t'endors comme sur un lit de ronces  
Mais je te le jure Monsieur Slimane  
Qu'il arrivera un jour où tu seras bien.

Les foyers Sonacotra sont habités par les forces de l'ordre  
Occupation, Expulsion, Humiliation, Pétition,  
Là où il y a oppression, il y a toujours résistance.  
Le soir, sous des tentes de location  
Et se chaufferont au camping-gaz  
Les frères expulsés discutent de leur lutte  
Et font les funambules aux limites de la loi.  
Dehors, certains partis politiques Electoralistes  
Traquent les bonnes consciences  
A coup de tracts et de journaux  
Et vendent leur soupe froide  
Aux zombies de passage  
Qui regagnent lentement leurs grottes en formica.

Mais si un jour un imbécile  
L'un de ces magiciens du matin  
Plus vulgairement appelé « raciste »  
Te montre du doigt et te dit : Tu viens bouffer notre pain,  
Alors là, défends-toi et sauve-toi  
Parce que tu n'auras jamais raison.  
Mais je te le jure Monsieur Slimane  
Qu'il arrivera un jour où tu seras bien.

### Si Slimane par Djamel Allam

Les disques de Djamel Allam  
(CBS - L'Escargot) sont en ventes  
à la librairie « Les Herbes sauvages »,  
70 rue de Belleville - Paris 75020  
(M<sup>o</sup> Belleville ou Pyrénées)

On ne l'entend pas dans les hit-parade, il va pourtant sortir son troisième disque. On ne l'entend pas dans les hit-parade, il vient pourtant de remplir pendant 10 jours la grande salle du Théâtre de la Ville à Paris. Il ne chante pas en Français, mais on a l'impression de tout comprendre. Il est Algérien, Kabyle. Il chante en Berbère. Il s'appelle Djamel Allam.

Ses chansons, elles parlent de l'Algérie d'aujourd'hui, de la femme algérienne, qu'on marie encore contre son gré, de la femme qui devient libre : « Tu es coincée entre la barbe de ton père, le respect pour la guerilla de ton frère. Ecoute l'appel de Kahina, sors de la maison, lance ton cri de guerre pour les milliers de martyrs qui sont morts pour ta liberté. Etudie et apprends un métier pour que tu déclares la

paix à ton mari, afin que chaque lever de soleil soit une bénédiction. »

Avec un plaisir évident Djamel chante, va rire avec ses musiciens, frappe sur les percussions. Au public, il présente ses chansons, parle de la chanson algérienne en Arabe dialectal et enrichie des influences de l'Espagne, de la Tunisie, du Maroc. Il parle de Mammai, Dib, Ferratou, Kateb Yacine, de l'homme aux sandales de caoutchouc, de Ibn Kaldoun, de la culture algérienne et arabe.

Avant « Si Slimane », il parle de Vitry pour dire son indignation tout en précisant qu'il n'est pas anticomunisme ; il parle aussi de Garges-les-Gonesses, puis la voix enflé : « Mais je te le jure Monsieur Slimane qu'il arrivera un jour où tu seras bien ».

Leon CLADEL

#### ■ Tu chantes en Berbère ?

La culture berbère fait partie de la culture populaire en Algérie. Actuellement toutes les forces progressistes essayent de réunir tous les médias, les artistes, groupes pour s'exprimer à travers ces cultures en Berbère ou en Arabe dialectal. L'influence de chaque région fondue dans le creuset doit donner en symbiose notre culture nationale. Nous continuons malheureusement à subir le colonialisme culturel : les feuilletons de la télé sont Colombo, Mannix - ou bien des réalisations libanaises - bref une culture qui n'est pas la notre. Des réunions, des colloques se tiennent dans ce sens, notamment depuis les événements de Tizi-Ouzou. On sent un besoin de faire surgir une culture qui soit propre aux Algériens, chez les artistes, chez les réalisateurs, chez les peintres, on sent un besoin de faire une culture algérienne.

#### ■ Peut-on parler de néocolonialisme culturel ?

Dans les bibliothèques des gares, nous avons toujours Guy des Cars, chez les disquaires Sylvie Vartan et Lenormand, on capte, malheureusement, très bien Radio Monte-Carlo, avec ses publicités pour des marchandises auxquelles nous n'aurons jamais accès : les appartements Merlin en bord de mer, alors que Alger, prévue pour 500 000 habitants, n'en compte pas moins de 4 millions.

Ne crois pas que nous soyons contre ce qui est étranger, mais nous voulons choisir ce qu'il y a de meilleur dans les réalisations étrangères. Que les jeunes algériens puissent voir « Les enfants de Bogota » au cinéma, moi je dis, ça c'est bien.

#### ■ On voit se développer une culture algérienne.

Les Algériens sont fiers de dire : « Nous aussi on a notre musique, nous aussi on a notre culture. » Et notre musique n'est pas la musique orientale, nous sommes des Maghrébins et nous appartenons à l'Afrique. Notre musique est rythme, comme la musique faite par les descendants des Africains entraînés en esclavage aux USA. C'est le rythme and blues, le rock - maintenant esquiné en disco -. Nous utilisons tous les sons, les instruments traditionnels, mais aussi la guitare électrique, le saxo, la batterie,

comme le font Manu Dibango, Bob Marley ou Akendengué.

Je veux effacer l'image d'exotisme qui est souvent associée à l'Algérie, ça ne m'empêche pas quand j'en ai envie de chanter avec le burnous et le bendir. De même que Higelin peut passer d'un rock endiablé à une valse ou une java. Je retrouve mes racines mais j'ai aussi envie d'éclater avec des sons universels.

#### ■ Quels sont tes rapports avec le public ?

Je suis en France depuis 13 ans, je tourne beaucoup. C'est l'occasion d'avoir un contact direct avec les gens, malgré le blocage de la radio et de la télévision. Lorsque je dédicace mes disques à la fin d'un tour de chant, je rencontre des gens de toutes classes, de tous âges, qui me disent : « Merci Djamel ! On vient de découvrir le visage de l'Algérie ». Peut être que le lendemain, lorsqu'ils voient Mohamed dans sa tranchée, ils auront une attitude différente. Je suis contre le racisme, la bêtise qui veut qu'on n'ait pas le droit d'être différents dans ses goûts, dans ses couleurs.

#### ■ Tu parles des immigrés dans tes chansons.

Je parle de l'affaire de Vitry. J'ai été indigné et révolté par les pratiques des responsables du PC qui ont été manifester leur soutien à ce maire qui a eu la même attitude que Bonnet vis-à-vis des travailleurs immigrés du foyer Sonacotra de Garges-les-Gonesses. On vient de déchirer l'Affiche rouge. C'est grave, parce que pour moi, les gens du PC sont les plus proches de mes idées. Je fais la plupart de mes tournées dans des municipalités communistes, dans le cadre de semaines culturelles. Je rencontre des gens concernés par l'affaire de Vitry, j'ai discuté avec eux, s'il n'y avait pas eu les élections cela ne serait pas arrivé.

Je suis révolté par le fait que le seul parti qui dénonce les multinationales, le pillage du Tiers Monde, qui ne soit pas allié du sionisme, que ce parti puisse faire une telle chose et dire ensuite qu'il ne fait pas ça contre les immigrés mais contre les ghettos. S'ils sont contre les ghettos, Marchais et Flitman n'ont qu'à prendre chacun un travailleur malien chez eux.

C'est l'application du seuil de tolérance, raciste et xénophobe.